

ACCES AUX SITES RELIGIEUX

24 mars 2011

- **54.** Jérusalem est une ville qui a une grande importance pour les trois religions monothéistes et abrite un grand nombre de leurs lieux sacrés. Cependant, tout au long de l'année, les restrictions d'accès et les régimes de fermeture continuent d'empêcher les fidèles chrétiens et musulmans de visiter leur lieux sacrés, qui sont situés à Jérusalem / dans la Vieille Ville. Les restrictions sont généralement renforcées pendant les fêtes religieuses. Pendant le mois de Ramadan, de nombreux musulmans ne peuvent aller prier dans la mosquée de leur choix, notamment à la mosquée de Al Aqsa. Cela était de nouveau le cas en 2010, quand l'accès pour les Palestiniens titulaires d'une carte d'identité cisjordanienne a été limité aux hommes de plus de 50 ans et aux femmes de plus de 45 ans et aux enfants de moins de 12 ans. Les hommes qui avaient entre 45 et 50 ans et les femmes d'entre 30 et 45 ans étaient obligés de demander des permis spéciaux. Cela veut dire que 40 % de la population de la Cisjordanie était privé d'accès à la prière de vendredi. Cependant, il faut noter que pendant la période de Ramadan, les checkpoints autour de Jérusalem fonctionnaient de manière plus ordonnée que par le passé.
- **55.** En 2010, les autorités israéliennes ont de nouveau invoqué des raisons de sécurité pour intensifier les restrictions d'accès pour les pèlerins chrétiens pendant la Cérémonie du feu sacré de la Pâque orthodoxe chrétienne et pendant le dimanche des Rameaux. Des restrictions similaires ne sont pas mises en place pour la population juive pendant ses fêtes religieuses. Par ailleurs, un grand nombre de croyants chrétiens et musulmans ont des difficultés pour obtenir ou pour prolonger leurs permis, y compris pour rendre visite au clergé, et ceci pour plusieurs raisons. Les membres des églises et des communautés religieuses, ainsi que les volontaires qui travaillent pour eux, qui font la demande pour un permis de longue durée sont généralement soumis à des procédures longues, compliquées et opaques.

• Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [ARCHIVES](#) >

• Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/ACCES-AUX-SITES-RELIGIEUX,2249>